

**SERVICES
COMPTABLES
C.P.A.R. INC.**

12 rue Ste-Thérèse
Delson, Québec
J5B 2A9

T (450) 635-0299
F (450) 635-7201

Courriel: info@exp-cpar.com
Site web: www.exp-cpar.com

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 12
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Subventions gouvernementales	13
Annexe B - Services des bénévoles	13
Annexe C - Subventions privées	13
Annexe D - Subventions municipales	13
Annexe E - Autofinancement	13
Annexe F - Dons et commandites	14
Annexe G - Rémunération	14
Annexe H - Services des bénévoles	14
Annexe I - Frais de gestion	14
Annexe J - Frais d'activités	15
Annexe K - Locaux et frais afférents	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

**SERVICES
COMPTABLES
C.P.A.R. INC.**

12 rue Ste-Thérèse
Delson, Québec
J5B 2A9

T (450) 635-0299

F (450) 635-7201

Courriel: info@exp-cpar.com

Site web: www.exp-cpar.com

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Christian Payment, CPA auditeur

Christian Payment, CPA auditeur

Delson, le 25 juillet 2025

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST
RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions gouvernementales (annexe A)	382 875	375 075
Services des bénévoles (annexe B)	166 052	124 654
Subventions privées (annexe C)	150 261	178 000
Subventions municipales (annexe D)	56 535	51 093
Autofinancement (annexe E)	112 053	119 601
Dons et commandites (annexe F)	14 534	37 778
	882 310	886 201
CHARGES		
Rémunération (annexe G)	580 224	476 029
Services des bénévoles (annexe H)	166 052	124 654
Frais de gestion (annexe I)	225 407	68 004
Frais d'activités (annexe J)	77 807	91 861
Locaux et frais afférents (annexe K)	68 560	63 249
	1 118 050	823 797
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(235 740)	62 404

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	Investi en immo- bilisations \$	Affecta- tions internes \$	non affectés \$	2025 Total \$	2024 Total \$
SOLDE AU DÉBUT	3 123	69 342	273 726	346 191	283 787
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 584)	(51 885)	(182 271)	(235 740)	62 404
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AFFECTATIONS INTERNES (note 10)	6 398	(17 457)	11 059	-	-
SOLDE À LA FIN	7 937	-	102 514	110 451	346 191

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST**BILAN****31 MARS 2025**

	2025	2024
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	75 060	237 308
Placements à court terme (note 3)	225 096	220 000
Débiteurs (note 4)	32 150	30 331
Frais payés d'avance	11 462	1 835
	<u>343 768</u>	<u>489 474</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (notes 2 et 5)	7 937	3 123
	<u>351 705</u>	<u>492 597</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	133 409	69 151
Apports reportés (note 7)	90 073	73 000
Produits perçus d'avance	17 772	4 255
	<u>241 254</u>	<u>146 406</u>
ACTIFS NETS		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	7 937	3 123
RÉSERVE AFFECTÉE - IMMOBILISATIONS (note 10)	-	69 342
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	<u>102 514</u>	<u>273 726</u>
	<u>110 451</u>	<u>346 191</u>
	<u>351 705</u>	<u>492 597</u>

Engagement contractuel (note 9)

Pour le conseil d'administration,


administrateur
administrateur

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(235 740)	62 404
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	1 584	911
	(234 156)	63 315
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	78 306	(28 619)
	(155 850)	34 696
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 398)	(1 145)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(162 248)	33 551
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	237 308	203 757
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	75 060	237 308

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constituée selon la Partie III de la loi des compagnies du Québec le 13 septembre 1985, est un organisme sans but lucratif. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt sur le revenu.

L'organisme est un milieu d'appartenance et de soutien pour les personnes de 55 ans ou plus, autonomes ou en perte légère d'autonomie. Il vise, d'une part, à favoriser la socialisation et à briser l'isolement et, d'autre part, à favoriser l'autonomie de ces personnes en leur offrant, dans la limite de ses ressources, des activités et des services variés et adaptés à leurs besoins.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés (subventions) sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés (subventions) sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

AUTRES PRODUITS ET AUTOFINANCEMENT

Les produits d'autofinancement et les autres produits sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu et que l'encaissement des produits est raisonnablement assuré.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES ET SERVICES REÇUS À TITRE DE BÉNÉVOLES

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme recourt aux services de nombreux bénévoles. Ces services sont constatés sous la rubrique ``Services des bénévoles`` dans les produits. Ces produits sont évalués suivant la valeur de services similaires sur le marché pour les contributions sous forme de services et au taux horaire de 15,75 \$ pour les services des bénévoles (15,25 \$ en 2024).

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, à l'exception des comptes clients d'une société sous contrôle commun, et des effets à recevoir.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)***Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

	2025	2024
	\$	\$
Épargne à terme, 0.60%, échu le 19 août 2024.	-	20 000
Épargne à terme, 5.35%, échu le 23 août 2024.	-	200 000
Certificats de placement garanti (CPG), taux variant de 3,85% à 4,80%, échéant en août 2025.	225 096	-
	225 096	220 000

4. DÉBITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Comptes clients	814	16 985
Intérêts courus	6 006	6 553
Sommes à recevoir de l'État - taxes	10 640	6 793
Subventions à recevoir	14 690	-
	32 150	30 331

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Mobilier de bureau	30 304	27 805	2 499	3 123
Équipement informatique	6 398	960	5 438	-
	36 702	28 765	7 937	3 123

6. CRÉDITEURS

	2025 \$	2024 \$
Fournisseurs	60 740	42 285
Salaires et vacances	55 603	16 718
Frais courus	-	10 148
Contributions	17 066	-
	133 409	69 151

7. APPORTS REPORTÉS

	2025 \$	2024 \$
Solde au début	73 000	75 000
Encaissements	412 547	200 859
	485 547	275 859
Constatés comme produits	(395 474)	(181 859)
Solde à la fin	90 073	73 000

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025****8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2025	2024
	\$	\$
Placements à court terme	(5 096)	50 000
Débiteurs	(1 819)	(20 402)
Frais payés d'avance	(9 627)	(401)
Créditeurs	64 258	(4 343)
Apports reportés	17 073	(21 000)
Produits perçus d'avance	13 517	(32 473)
	78 306	(28 619)

9. ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 106 216 \$ au 31 mars 2025 et vient à échéance le 31 mai 2029. Les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2026	24 324
2027	25 054
2028	25 806
2029	26 580
2030	4 452

10. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 le conseil d'administration a voté à l'unanimité, le 5 mai 2025, d'éliminer et de transférer le solde résiduel de 11 059 \$ de l'actif net des affectations internes, destiné aux travaux d'aménagement, au profit de l'actif net non affecté.

Un montant de 6 398 \$ a également été viré de l'actif net des affectations internes afin d'acquiescer des immobilisations corporelles de l'exercice courant.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS**RISQUES FINANCIERS**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025****11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025****12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué des transactions avec deux membres du conseil d'administration. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2025	2024
	\$	\$
Charges		
Honoraires professionnels	11 589	10 986
Salaires	5 882	-

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025	2024
	\$	\$
ANNEXE A - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES		
CIUSSS Centre-Sud de Montréal - Mission générale	265 747	253 886
CIUSSS Centre-Sud de Montréal - Soutien communautaire en logement social	48 872	47 587
ITMAV	58 965	54 852
Secrétariat à la région métropolitaine	-	16 000
Revenu Québec - Aide en impôts	1 220	2 750
Emploi d'été - Canada	5 101	-
Agence du Revenu du Canada - Aide en impôt	2 970	-
	382 875	375 075
ANNEXE B - SERVICES DES BÉNÉVOLES		
Services des bénévoles	166 052	124 654
ANNEXE C - SUBVENTIONS PRIVÉES		
Centraide du Grand Montréal - Mission générale	120 000	120 000
Centraide - fonds d'urgence Aliments	-	50 000
Centraide Dataide	1 369	-
Fondation Mirella & Lino Saputo - Gériatrie social	28 892	8 000
	150 261	178 000
ANNEXE D - SUBVENTIONS MUNICIPALES		
Alliances pour solidarité - Fonds Québécois	56 535	51 093
ANNEXE E - AUTOFINANCEMENT		
Programmation activités et cours	60 383	78 286
Cotisations des membres	12 151	9 688
Activités de socialisation	6 414	8 792
Artisans	3 818	1 519
Alimentation	12 055	5 843
Autres revenus	2 151	1 220
Intérêts	15 081	14 253
	112 053	119 601

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025	2024
	\$	\$
ANNEXE F - DONS ET COMMANDITES		
Dons de particuliers	9 943	9 095
Programme de soutien à l'action bénévole	-	13 000
Commandites	3 300	6 500
Dons de sociétés	1 291	9 183
	14 534	37 778
ANNEXE G - RÉMUNÉRATION		
Salaires	520 731	424 500
Avantages sociaux	59 493	51 529
	580 224	476 029
ANNEXE H - SERVICES DES BÉNÉVOLES		
Services des bénévoles	166 052	124 654
ANNEXE I - FRAIS DE GESTION		
Fournitures, photocopies et matériel informatique	42 416	14 787
Cotisations et abonnements	5 119	2 405
Déplacements - employés	787	537
Autres charges	683	555
Formation et perfectionnement	1 439	247
Honoraires professionnels	145 154	37 314
Frais de représentation	212	47
Publicité et promotion	4 020	1 372
Frais de poste	1 923	1 767
Intérêts et frais bancaires	1 431	199
Assurances des administrateurs	2 357	394
Taxes et permis	146	62
Festivités et reconnaissances	14 315	921
Télécommunications	3 821	6 486
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	1 584	911
	225 407	68 004

LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025	2024
	\$	\$
ANNEXE J - FRAIS D'ACTIVITÉS		
Allocation des professeurs et autres allocations	23 317	18 200
Frais d'activités	12 740	2 353
Entraide	14 122	9 108
Activités de socialisation	12 981	4 088
Alimentation	4 742	42 779
Matériel d'activités	2 615	724
Vie associative	2 090	1 057
Transports pour les bénévoles	602	3 202
Activités pour les bénévoles	4 598	10 350
	77 807	91 861

ANNEXE K - LOCAUX ET FRAIS AFFÉRENTS

Loyer	20 438	41 190
Entretien et réparations - locaux	11 897	7 052
Assurances	625	910
Aménagement de locaux	35 600	14 097
	68 560	63 249